



## Comité Départemental des Côtes d'Armor

### CR du 11/04/2026 à 17h30

#### Présent :

- Mickaël Le Duc
- Jérémy Dupont
- Marie Bessas-Panneau
- Kevin Paulic

#### Excusés :

- Armelle Scavennec
- Bruno Lavairye

#### Ordre du jour :

- Point licences
- Concours poussins
- Trophée des Mixtes
- Organisation Assemblée Générale du CD
- Inscript'arc
- Statuts
- Assurance
- Bénévolat
  
- Point sur les licences du département 2025-2026 :

A ce jour, 864 licenciés. Légère baisse par rapport à l'an dernier (essoufflement de l'effet Jeux Olympiques) mais un club de plus dans le département.



➤ Concours poussins dans le département :

4 dates de concours U11/U13 1<sup>ère</sup> année ont été proposées dans le département.

Cependant, 3 de ces concours, dont le Championnat Départemental prévu à Dinan, ont été annulés.

Afin d'engager les clubs à présenter leurs jeunes archers, faire une relance aux clubs sur les dates des concours ?

Les dates de dépôt des concours poussins se font très en amont.

Voir avec Jean-Pierre LALOUER (Comité Régional) pour connaître le dernier délai de dépôt des dates de concours.

➤ Trophée des Mixtes :

Très belle participation cette 2<sup>ème</sup> édition du Trophée des Mixtes avec 9 clubs qui ont proposé 42 équipes.

Le Comité Départemental souhaite développer le Trophée des Mixtes et proposer une manche en extérieur.

Concernant le mandat du Trophée des Mixtes, noter sur celui-ci que le club organisateur se réserve le droit de modifier les horaires des équipes en fonction des inscriptions.

➤ Organisation Assemblée Générale du CD :

Proposer un cahier des charges pour aider les clubs qui accueillent l'Assemblée Générale du Comité Départemental.

- ❖ Salle avec minimum 50 places assises
- ❖ Mur blanc ou écran permettant la projection d'un diapositif
- ❖ Proposer une enveloppe pour le pot de l'amitié

➤ Inscript'arc :

Le club de Paimpol a demandé au Comité Départemental si une offre groupée permettant une réduction de prix serait envisageable pour le site internet Inscript'arc (site pour le dépôt des concours et permettant aux archers de s'inscrire en ligne)

Le Comité Départemental rejette la demande.



**FFTA**  
Fédération Française  
de Tir à l'Arc

➤ Statuts :

Le Comité Départemental va mettre à jour les statuts de l'association.

➤ Assurance :

Le président et le trésorier vont faire plusieurs devis concernant l'assurance du Comité Départemental, le contrat actuel n'étant pas adapté aux besoins présents.

➤ Bénévolat :

Le Comité Départemental souhaite valoriser le bénévolat :

- ❖ Mise en place d'un cahier de critères
- ❖ Voir pour proposer une médaille du CD
- ❖ Voir pour la mise en place d'échelon

Cette valorisation se fera en plus de la récompense proposée par la FFTA et dont les clubs peuvent faire la demande.

La réunion est levée.

Le Président, Jeremy Dupont

La Secrétaire, Marie Bessas-Panneau